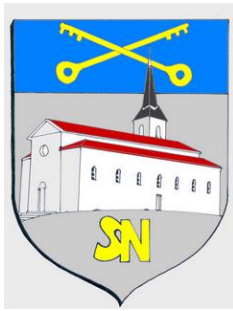


BULLETIN MUNICIPAL N°57



Le Mot du Maire

C'est avec plaisir que je vous retrouve pour ce 57^{ième} bulletin d'informations. Nous voici fin juin, les principales élections sont finies, le 30 juin les délégués titulaires et suppléants vont être désignés par les conseils municipaux pour les sénatoriales de septembre. L'année scolaire se termine dans de bonnes conditions, nos effectifs sont stables et nous permettent de garder nos classes. La possibilité donnée aux maires de renoncer à la réforme des rythmes scolaires ne sera généralisée qu'à la rentrée 2018. En concertation avec les quatre déléguées aux affaires scolaires, les délégués de parents d'élèves de Serre -Nerpol, le personnel d'animation et les enseignants, nous nous sommes réunis pour déjà analyser la tendance de tous les points de vue, car suivant la décision prise, il y a des conséquences pour les enfants et les emplois. Il a été décidé de consulter les parents dès la prochaine rentrée par le biais d'un questionnaire distribué par les délégués et ensuite l'équipe travaillera sur la décision finale à prendre en fonction du résultat de cette consultation. Nous souhaitons avant tout privilégier le dialogue et appréhender la situation de manière à ce que rien ne nous échappe.

En ce qui concerne les travaux, il nous reste à mettre en œuvre l'accessibilité de l'entrée du cimetière sachant qu'il n'est pas possible d'en goudronner les allées par rapport aux accès des caveaux. Nous avons fait pour l'ensemble des bâtiments le maximum avec un coût bien en-dessous des prévisions.

L'entretien de la voirie sera effectué comme chaque année pour maintenir le réseau communal en état, des emplois partiels et des chemins goudronnés, certains en deux étapes, une cette année l'autre l'an prochain afin de ne pas mettre à mal notre budget.

De plus en plus de véhicules traversent notre village vraiment très vite et en tous cas bien au-dessus des 30km/H. J'envisage de soumettre au conseil municipal de déposer un dossier d'aménagement de sécurité avec la pose de feux tricolores de type récompense qui pourraient obtenir une subvention de 60 %.

Suite aux cambriolages et tentatives de cambriolages qui frappent notre commune, le conseil municipal a décidé de mettre en œuvre l'opération "voisins vigilants" dont vous trouverez le détail à l'intérieur du bulletin, d'ici peu de temps vous pourrez vous inscrire sur le site dédié et de nouvelles informations vous seront communiquées.

Je vous souhaite de bonnes vacances, soyez vigilants, une personne avertie en vaut deux.

Alain ROUSSET

Vœux de la Municipalité 2017



Le 14 Janvier 2017, les habitants ont pu participer aux vœux du maire et du conseil municipal, en présence des élus des communes voisines, des entreprises locales, des associations communales et des enfants des écoles. L'occasion de retracer les travaux de l'année 2016, de commenter les événements intercommunaux, les moments joyeux et ceux qui le sont moins et surtout de souhaiter le meilleur pour chaque habitant.

Michel Boutry, Mathilde Garnier et Thibaud Serrière, adjoints au maire avec la complicité de la secrétaire et des autres membres du conseil municipal avaient organisé une surprise pour le maire Alain Roussel pour ses quarante années d'élus, conseiller municipal du 27 mars 1977 au 23 mai 1977 où il devient 3^{ème} adjoint, puis 2^{ème} adjoint du 15 mars 1983 au 17 mars 1989 où il est élu maire jusqu'à ce jour soit un total de 40 ans au service de la commune. Pendant ses mandats, il s'est fait un point d'honneur à alimenter en eau potable toute la commune, remettre à neuf la mairie, puis la salle des fêtes, créer un terrain de sports, des logements locatifs communaux puis d'autres en partenariat avec l'Opac 38, créer une auberge communale, mettre en œuvre l'assainissement sur le village, agrandir et remettre à neuf l'école communale puis permettre la création d'une classe de maternelle, veiller au bon état des voies communales en prévoyant chaque année un budget permettant leur rénovation, permettre l'accès au haut débit qui s'améliorera petit à petit au gré du déploiement du conseil départemental.

La surprise a été totale, c'est donc très ému qu'il s'est vu remettre la médaille de vermeil pour ses 40 ans de service à la collectivité et son épouse une belle plante

Repas des anciens le 12 Mars 2017



Dimanche 12 mars 2017

Salade grenobloise à l'huile de noix
accompagnée de ses pommes de terre et son
saucisson truffé chaud

Filet de poulet aux langoustines

Ravioles du Royans et son fromage râpé

Fromage blanc du col de l'Achard

Assiette Gourmande

Pain maison farine Bio

Café

Une très belle journée animée par Joël Astori, les facéties de notre Gérard communal qui n'est jamais le dernier pour faire des blagues, et un menu succulent préparé par David Cécillon



Comptes et budgets

Compte administratif de la commune 2016

Exécution du budget

Dépenses de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
011	Charges à caractère général	101.673	100.549,87
012	Charges de personnel	127.545	124.733,83
014	Atténuation de produits	6.956	6.869
65	Charges de gestion courante	28.376	27.852,13
	Total des dépenses de gestion courante	264.550	260.004,83
66	Charges financières	3.963	3.812,99
67	Charges exceptionnelles	38.652	38.652
022	Dépenses imprévues	1.000	0
	Total dépenses réelles	308.165	302.469,82
023	Virement à la sec°investissement	30.034	0
042	Op. ordre entre sections		48.441,88
	Total opérations d'ordre	30.034	48.441,88
	TOTAL de la section dépenses de fonctionnement	338.199	350.911,70

Recettes de Fonctionnement

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis
013	Atténuation de charges	100	0
70	Produits des services	11.000	10.411,60
73	Impôts et taxes	93.783	94.555
74	Dotations et participations	146.713	149.135,26
75	Autres produits gestion courante	32.426	40.978,81
	Total des recettes gestion courante	284.022	295.080,67
76	Produits financiers	3	2.73
77	Produits exceptionnels		
	Total recettes réelles fonctionnement	284.025	314.183,40
042	Opérations d'ordre	0	29.341,88
043	Opération ordre intérieur section	0	0
	Total des recettes d'ordre	0	29.341,88
	Total de la section recettes de fonctionnement	284.025	343.525,28

Section Investissement Dépenses

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Mandats émis
20	Immobilisations incorporelles	0	0
21	Immobilisations corporelles	149.992	101.073,89
23	Immobilisations en cours	0	0
	Total dépenses d'équipement	149.992	101.073,89
16	Remboursement d'emprunts	13.353	14.712,12
020	Dépenses imprévues	4.710	0
	Total dépenses financières	20.063	14.712,12
	Total des dépenses réelles d'investissement	170.055	115.786,01
040	Opérations d'ordre entre sections	0	29.341,88
	Total	170.055	145.127,89

Section Investissement Recettes

Chapitre	Libellé	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser
13	Subventions d'équipement	44.571	14.399,00	37.638
16	Emprunts	37.000	56.850	
	Total recettes équipement	81.571	71.249	
10	Dotations FCTVA	7.310	7.310	
1068	Affectation résultat	30.000	30.000	
165	Dépôts et cautionnement	1.200	559.65	
024	Produit des cessions	19.100		
	Total recettes financières	57.610	38.309,65	
	Total des recettes réelles d'investissement	139.181	109.558,65	37.638
021	Virement sect. Fonct	30.034		
040	Op. d'ordre entre sections		48.441,88	
	Total recettes ordre	30.034	48.441,88	
	Total	169.215	158.000,53	

Le Conseil municipal a, lors du conseil municipal du 13 Mars 2017, validé les comptes administratifs de la commune. Les comptes communaux sont composés de la section de fonctionnement et de la section d'investissement. Les comptes administratifs sont un état réel des dépenses et recettes de l'année écoulée.

Affectation du résultat du budget communal 2016 :

Le conseil municipal, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de : **+ 46.787,48**

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- A) Résultat de l'exercice : - **7386,42**
- B) Résultat antérieur reporté : **+ 54.173,90**
- C) Résultat à affecter : **+ 46.787,48**
- D) Solde d'exécution d'investissement : **+ 13.712,34 €**

Solde des restes à réaliser d'investissement : - 12.530 €

- 1) Affectation en réserves R 1068 = **+ 12.530 €**
- 2) Report en fonctionnement R002 : **+ 34.257 € 48**

APPROBATION COMPTES DE GESTION COMMUNE ET SERVICE AUBERGE

Les comptes de gestion 2016 du budget principal et de l'auberge sont présentés au Conseil Municipal. Les sommes arrêtées étant en conformité avec celles de la Trésorerie de Vinay, le Conseil Municipal après en avoir délibéré, valide à l'unanimité des présents ces deux comptes de gestion et autorise le maire à les signer.

Subventions allouées aux associations communales et organismes extérieurs :

ACCA 200 €	Club la Joyeuse Rencontre 200 €
Foyer Rural 1000 €	Sou des écoles Chasselay Serre-Nerpol 200 €
La Saumonée 200 €	Souvenir Français 31 €
MFR Chatte 200 €	Collège Bellevue 200 €

Vote du taux des taxes 2016

Le conseil municipal décide le maintien des taux des taxes sans augmentation

	Taux moyens communaux de 2016	
	National	Commune
Taxe habitation	24,38	10,41
Taxe foncière (bâti)	20,85	19,06
Taxe foncière (non bâti)	49,31	47,83

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2016

Section de fonctionnement dépenses :

Chapitre	Libellé	Vote 2017
011	Charges à caractère général	120.226
012	Charges de personnel	130.039
014	Atténuation de produits	6.869
65	Autres charges de gestion courante	29.272
	Total dépenses de gestion courante	286.406
66	Charges financières	3.348
67	Charges exceptionnelles	38.652
022	Dépenses imprévues fonctionnement	2.000
	Total dépenses réelles fonctionnement	291.754
023	Virement à la section investissement	7.549
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	7.549
	Total dépenses de fonctionnement cumulées	299.303

Recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	Vote
013	Atténuation de charges	
70	Produits des services	11.278
73	Impôts et taxes	94.921
74	Dotations et participations	129.416
75	Autres produits de gestion courante	29.427
	Total des recettes de gestion courante	265.042
76	Produits financiers	3
R 002	Résultat reporté	34.258
	Total des recettes réelles fonctionnement	299.303

Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2016	Vote
21	Immobilisations incorporelles	50.168	2.000
16	Remboursement d'emprunts		17.978
020	Dépenses imprévues		2.000
	Total dépenses d'investissement cumulées	50.168	21.978
	Total		72.146

Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	Restes à réaliser 2016	Vote
13	Subventions investissement	37.638	37.638
16	Emprunts		0
	Total recettes d'équipement		37.638
10	Dotation FCTVA		716
1068	Affectation de résultat		12.530
165	Dépôts et cautionnement reçus		
	Total recettes réelles investissement		13.246
021	Virement section fonctionnement		7.549
R001	Solde exécution positif reporté	37.638	13.713
	Total des recettes d'investissement cumulées		72.146

Compte administratif du service auberge 2016

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation de résultat d'exploitation de l'exercice, constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de : 14.280 € 46
Le conseil d'administration décide d'affecter le résultat comme suit :

Résultat de l'exercice : 2.597 € 72

Résultats antérieurs de l'exercice : 11.682 € 74

Résultat à affecter : **+14.280 € 46**

Solde d'exécution cumulé d'investissement : - 1.436 € 44

Besoin de financement : 1.436 € 44

Affectation en réserves : **1.436 € 44**

Report en exploitation : **12.844 € 02**

Exécution du budget 2016 Compte Administratif Résultat cumulé

	Dépenses	Recettes	Solde exécution
Section exploitation	9.672,35	23.952,81	14.280,46
Section investissement	9.841,44	8405,00	-1436,44
Total	19.513 € 79	32.357 € 81	+ 12.844 € 02

Budget du service auberge 2016

Section exploitation dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
011	Charges à caractère général	2.831
66	Charges financières	913
67	Charges exceptionnelles admission en non valeur	14.517
022	Dépenses imprévues	500
	Total dépenses réelles fonctionnement	18.761
023	Virement à section investissement	1.595
042	Opérations d'ordre entre sections	7.120
	Total des dépenses d'ordre	8.715
	Total dépenses d'exploitation	27.476

Recettes section d'exploitation

Chapitre	Libellé	Vote
70	Ventes produits	3.000
75	Autres produits gestion courante	7.468
	Total recettes gestion des services	10.468
042	Opérations d'ordre entre sections	4.164
	Total recettes d'ordre d'exploitation	4.164
R002	Résultat reporté 2016	12.844
	Total des recettes d'exploitation cumulées	27.476

Section Investissement Auberge

Dépenses

Chapitre	Libellé	Vote
16	Emprunts	4.551
Total dépenses financières réelles		4.551
040	Opérations d'ordre entre sections	4.164
Total dépenses d'ordre		4.164
D001	Solde d'exécution négatif	1.437
Total dépenses investissement cumulées		10.152

Recettes

Chapitre	Libellé	Vote
1064	Dotation affectation résultat	1.437
Total recettes financières		1.437
Total recettes réelles investissement		1437
021	Virement section fonctionnement	1.595
040	Opérations ordre entre sections	7.120
Total recettes d'ordre investissement		10.152

Au Conseil Municipal

Délibérations du 1^{ère} semestre 2017 :

Séance du 30 Janvier 2017 :

1. Délibération portant sur le choix du nom de la communauté de communes, issue de la fusion des communautés de communes du pays de Saint Marcellin, Chambaran Vinay Vercors et de la Bourne à l'Isère au 1^{er} Janvier 2017. Le nom retenu et accepté par le conseil est : Saint Marcellin Vercors Isère Communauté
2. Délibération portant pour le transfert automatique du Plan local d'Urbanisme à la communauté de communes St Marcellin Vercors Isère Communauté. A l'unanimité, **le conseil est contre** le transfert automatique du PLUi à la communauté de communes.
3. Maintenance de l'éclairage public au SEDI : Le conseil retient le tarif Basilum au prix de 171 € 60 pour la maintenance du SEDI
4. Délibération portant sur l'achat du terrain de M. Tribouiller pour l'installation du point propre de Croisière, proposition d'achat au prix de 500 € à discuter avec l'intéressé
5. Vote du taux des taxes 2017 : il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes 2017
6. Montant des subventions aux associations : ACCA = 200 €, Joyeuse Rencontre = 200 €, Saumonée = 200 €, Sou des écoles = 200 €, Foyer Rural = 1000 € incluant le feu d'artifice, souvenir français : 31 €, Leppar Bellevue : 200 e pour 2 élèves, MFR Chatte : 200 € pour deux élèves
7. Convention à prendre avec la régie de Vinay pour l'entretien des appareils de défense contre l'incendie. Le conseil municipal accepte la convention à passer avec la régie de Vinay et autorise le maire à la signer
8. Questions diverses : Travaux à prévoir : pose d'une rambarde après le virage de M. Caillat Gérard, travaux sur le secteur de Burand en continuité des travaux de Quincieu

Séance du 13 mars 2017 :

Absent : Yannick Van de Caveye- Nadine Marion-Veyron : pouvoir à Michel Boutry

1. Présentation et vote du compte administratif de la commune 2016 : 8 voix Pour 1 Abstention
2. Présentation et vote du compte de gestion du percepteur pour la commune 2016 : 10 voix Pour
3. Affectation du résultat de la commune 2016 : 10 voix Pour

4. Présentation et vote du compte administratif du service auberge 2016 : 8 voix Pour 1 abstention
5. Présentation et vote du compte de gestion du perceuteur pour le service auberge 2016 : 10 voix Pour
6. Affectation du résultat du service auberge 2016 10 voix Pour
7. Présentation et vote du compte administratif 2016 du CCAS : Suite à la clôture du CCAS au 31 décembre 2016, c'est au conseil municipal de se prononcer sur le compte administratif du CCAS 2016 et d'en affecter le résultat : 8 voix Pour 1 Abstention
8. Présentation et vote du compte de gestion du perceuteur pour le CCAS 2016 : 10 voix Pour
9. Affectation du résultat 2016 du CCAS au budget communal : 10 voix Pour
10. Délibération portant sur une subvention exceptionnelle à verser au sou des écoles pour les sorties triennales de raquettes pour l'école primaire.
Il a été décidé avec la commune de Chasselay de continuer les sorties raquettes et de se répartir la charge entre les deux communes et le sou des écoles soit environ 1000 € chacun. 10 voix Pour
11. Délibération portant sur une création de poste d'adjoint technique principal 1^{ère} classe à temps complet pour M. Gérard Cotte : 10 voix Pour
12. Redevance Télécom 2016 et 2017 : les tarifs sont aujourd'hui connus pour effectuer les calculs de la redevance d'occupation du domaine public des télécoms. Le conseil valide les calculs des redevances 2016 et 2017 qui seront applicables à Télécom Orange : 10 voix Pour
13. La nouvelle communauté avait envisagé de faire modifier le taux des taxes communales en 2017, cette mesure n'a pas été approuvée par les communes, le taux des taxes 2017 restent donc inchangées.
14. Formalisation de la procédure d'achat d'une coupe de bois par M. Florian Rousset. Le conseil municipal avait autorisé verbalement la séance précédente la vente d'une partie de coupe de bois sur le ravier à M. Florian Rousset, il est convenu que celui-ci coupera la superficie qu'il pourra, Messieurs Serrière Thibaud et Martin Jacky mesureront une fois la coupe faite, le prix sera identique à celui appliqué à M. Audrapt soit 2000 € l'hectare. La délibération définitive sera prise après le métrage.
15. Tours de garde des élections présidentielles du 23 avril 2017 :
8 h 00- 10 h 30 = Michel Boutry-Agnès Termoz-Nadine Marion-Veyron
10 h 30 – 13 h 00 = Mathilde Garnier- Thibaud Serrière- Alain Rousset
13 h 00 – 15 h 30 = Bruno Durand – Catherine Ageron- Roger Allibe
15h 30 – 19 h 00 = Alain Rousset – Daniel Bouvier- Michel Boutry
16. Rallye de Saint Marcellin. Une autorisation de passage est demandée pour le circuit La Forteresse Vatilieu 10 voix Pour

Séance du 03 avril 2017 :

Absent : Van de Caveye- Garnier Mathilde : pouvoir à Termoz Agnès

1. Vote du budget primitif de la commune 2017 : 10 voix Pour
2. Vote du budget primitif service auberge 2017 : 10 voix Pour
3. Résumé de la tournée des chemins 2017

Séance du 06 Juin 2017 :

Absent : Van de Caveye

1. Résultat de la consultation du programme de voirie 2017 – 3 candidats ont répondu : Colas pour 19.399 € 68 TTC ; Eiffage : 30.091 € 20 TTC ; Chambard : 17.927 € 40 TTC. L'entreprise Chambard est retenue par la commission d'ouverture des plis du 15 mai 2017
2. Tours de Garde des élections législatives
3. Délibération refus d'admission en non-valeur de débiteurs cantine
4. Questions diverses proposées au conseil municipal imprévues et urgentes :
Chauffe eau à changer de M. Tosello locataire de la commune - 10 voix Pour
Propositions de mise en place de l'opération « voisins vigilants » suite à une nouvelle série de tentatives de cambriolages et cambriolages effectifs. Le coût est de 400 e à l'année avec la mise en place d'une plateforme dédiée. Le conseil municipal valide la mise en place du déploiement voisins vigilants.

Récapitulatif des travaux 2016

Logement dessus l'école :

L'entreprise ROMEO	7.650 € 55
La plomberie par Michael Rey	3.008 € 50
L'entreprise Rambert	1.420 € 10
Euro Charpente Oliviera	8.125 € 20
Titelec	1.899 € 58
Total =	22.193 € 93

Réaménagement de la salle de l'ancienne cantine en salle de réunion :

Michael Rey	1.100 € 31
Titelec	2.971 € 92
Total :	4.072 € 23

Réfection des bâtiments communaux

Volets et portes de la mairie et de l'école : l'entreprise ROMEO pour la somme de **2.626 € 47 €** et la reprise peinture du soubassement des bâtiments communaux **987 € 01**

Voirie

Les grosses réparations de voirie communale effectuées par l'entreprise CHAMBARD ont coûté **15.324 € 20 HT**.

Les divers travaux suite aux orages du 23 juillet effectués par l'entreprise BONIN ont coûté **7.356 € 50 HT** et seront intégrés dans le programme triennal de voirie par autorisation de la maison du territoire.



Le débroussaillage effectué par AGRIOLOC s'est élevé à **2.260 € 80 TTC**

Les divers renforcements de chaussée effectués par l'entreprise VICAT se sont élevés à **15.257 € HT**

Accessibilité de l'église :

Confection d'une rampe d'accès latérale : Entreprise Romain Garcia : 2.493 € 60

Acquisition d'une lame de déneigement : 13.865 € subventionnée 6.933 € par la maison du Territoire

Travaux 2017

Voirie : une consultation a été faite auprès de 3 entreprises et a donné les résultats suivants pour 153 T40 d'enrobés répartis sur les VC N°7 la Suiffière ; N° 15 Franchise et N°1 Brunerie :

Eiffage 30.091 € 20 TTC

Chambard : 17.297 € 40 TTC

Colas : 19.399 € 68 TTC

L'entreprise Chambard est retenue

Pour l'entretien de l'ensemble des voies communales, l'entreprise Vicat est mandatée pour effectuer les reprises de nids de poules.

Défilé du 08 mai 2017



Une très bonne participation cette année, entretenir la mémoire de ceux qui ont combattu et perdu la vie pour notre pays est un devoir...

INFOS PRATIQUES

La Mairie en direct avec vous

Mairie

233 route de Vinay

Tél/Fax : 04 76 64 26 56

commune.serre-nerpol@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi 9 -12 h et vendredi 14 h 30 -18 h 00

En cas d'impossibilité pour ces horaires contactez le secrétariat

Démarche en ligne :

Dorénavant, votre demande de carte d'identité se fait en ligne. A partir d'un PC ou d'une tablette, vous devez créer un compte personnel sur le site [https://passeports.ants.gouv.fr/Vos démarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI](https://passeports.ants.gouv.fr/Vos%20d%C3%A9marches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI)

Nouveau dispositif

Depuis le 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie de territoire (AST). Ce nouveau dispositif s'applique à tous les voyages, individuels ou collectifs (voyages scolaires, séjours de vacances, séjours linguistiques...). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

[Formulaire AST et informations :](#)

[www.service-public.fr/particuliers/vos droits/F1359](http://www.service-public.fr/particuliers/vos%20droits/F1359)

Etat Civil 1^{er} semestre 2017 :



Naissances :

Alexis Leplan le 31 mai 2017 à St Martin d'Hères

Mariages : Néant sur la commune, mais Benjamin Marion-Veyron et Amandine Dolin ont uni leur destinée Samedi 24 juin à Cognin les Gorges sous la bienveillante surveillance d'Alain Rousset, Maire de Serre Nerpol. Benjamin est le fils de Nadine Marion –Veyron, conseillère municipale et de Jacques, retraité. La Municipalité les remercie de l'effort citoyen qu'ils font pour maintenir les effectifs de l'école, car il faut bien le souligner, venir de l'impasse de Burand au village, c'est un sacré parcours. Merci à eux.



La cérémonie s'est parfaitement déroulée, sous l'œil bienveillant de Monsieur le Maire de Serre Nerpol (suivre la flèche)



Un paysagiste et une fleuriste, une rencontre magique, qui a déjà donné naissance à deux magnifiques bourgeons d'amour, Lenny et Lylas. La Municipalité leur présente leurs Meilleurs Vœux de Bonheur

Décès :



Gilbert Gerboud le 14 mai 2017 à la Tronche. Nos plus sincères condoléances à sa famille.

Nous souhaitons la bienvenue à M et Mme Chandelle Sébastien au 2415 route de la Brunerie ; à Marine Dherbey à

l'impasse des Bellères ; à Régis Baziet au Brossi ; à Isabelle Lopez route de Vinay ; à Armand Soler et Isabelle Thomas route de Vatilieu, Lionel et Véronique Rostaing chemin du nand rochaux.



Déploiement ORANGE :

Des travaux sont en cours dans le village afin de permettre le déploiement haut débit sur un secteur de 2 km autour de ce point. Nous vous informerons des possibilités d'abonnement dès que possible car une pétition de 250 signatures sur la commune de Vatilieu retarde les travaux.



Dispositif Voisins Vigilants connect

Créé en 2002 sous forme associative, devenue entreprise en 2014 pour la connexion avec les Mairies

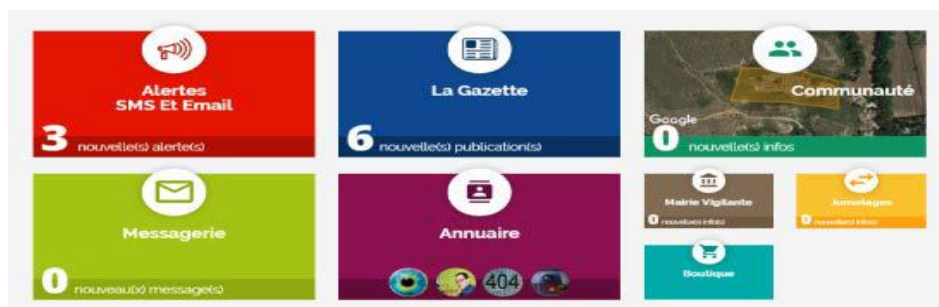
200.000 Voisins Vigilants en France
30 nouveaux quartiers créés chaque jour
200 Nouveaux inscrits chaque jour
500 Mairies Vigilantes aujourd'hui en France

Baisse de -20% à -40% des cambriolages selon le Ministère de l'Intérieur
Un sentiment de sécurité renforcé
Une communication aisée pour les communes
Site sécurisé, déclaré et audité par la CNIL

ETRE VOISIN VIGILANT

Chaque voisin s'inscrit gratuitement et **de façon sécurisée** sur le site www.voisinsvigilants.org. Son profil est validé, il agit sous sa propre identité.

- Il est alors en lien avec ses Voisins et la Mairie et peut **envoyer un SMS** depuis un numéro centralisé s'il remarque quelque chose d'inhabituel
- Il peut aussi partager des services conviviaux (covoiturage, entraide etc)
- **L'inscription et l'utilisation sont 100% gratuites**

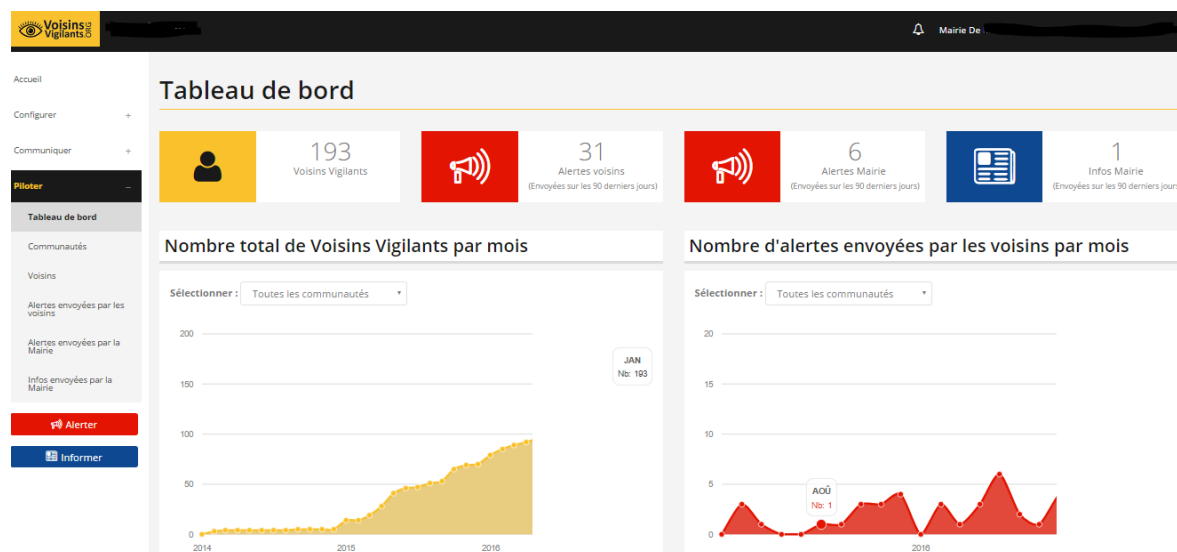


LA PLATEFORME CÔTÉ MAIRIE

La Mairie pilote la dynamique : les services concernés ont accès à toutes les informations importantes concernant les Voisins Vigilants de la commune (coordonnées, communautés, historique des alertes, etc.)

Les interlocuteurs Mairie ou Police Municipale **reçoivent les alertes** émises par les administrés. Il ne s'agit **jamais d'urgence**, mais uniquement de l'information.

Elle **déclenche des alertes « Mairie Vigilante »** qui sont **reçues directement par SMS et par Mail par tous les inscrits** en cas d'évènement exceptionnel : fait de cambriolage, démarchage, route barrée pour cause de travaux, interdiction de stationnement, alerte sécurité civile etc.





Le groupement de gendarmerie de l'Isère vous conseille : **Contre les cambriolages : ayez le bon réflexe !!!**

Utiliser efficacement vos équipements de protection (verrouiller les portes et fermez vos fenêtres même pour une courte absence)

Ne jamais laisser vos clés sous le paillason, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs

Placer en lieux sûrs et éloignés des accès vos bijoux, sacs à mains et clés de voitures

Ne laissez aucun objet de valeur ou facilement monnayable visible depuis vos fenêtres

Ne pas conserver chez soi d'importantes sommes d'argent même dans des cachettes que vous pensez introuvables.
En cas d'absence durable, votre domicile doit paraître habité (levée régulière du courrier, ouverture des volets, éclairages dissuasifs, transfert des appels téléphoniques)

Composez le 17 ou le 112 si vous êtes témoin d'un fait suspect ou victime d'un cambriolage

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, **dès la première colonie d'abeilles détenue.**

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**.
Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

- Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr
- Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).

Quelques conseils pratiques post-recensements

Madame, Monsieur,

Vous venez de vous faire recenser à la mairie de votre domicile ! Voici quelques conseils à suivre pour faciliter la suite de votre parcours de citoyenneté.

Votre convocation pour la Journée Défense et Citoyenneté interviendra 10 à 12 mois après le recensement s'il a bien été effectué à 16 ans.

Si vous ne portez pas le même nom que vos parents, vous devez mettre votre propre nom et prénom sur la boîte aux lettres.

Enfin vous devez impérativement faire part au Centre du Service National de Varces de tout changement d'adresse (voir coordonnées ci-dessous) même si un suivi de courrier a été établi par les services postaux.

Nous restons à votre disposition pour tous problèmes ou questions.

Adresse postale : BP 08, 38761 VARCES CEDEX

Adresse géographique : Quartier de REYNIES, RD1075, 38760 VARCES

Tél : 04 56 85 74 00

<http://www.defense.gouv.fr> - csn-varces.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Sur l'application « la JDC sur mon mobile »



Le mot de la classe de cycle 2 et 3 de Serre Nerpol

L'année scolaire touche à sa fin, et cette année encore, elle a été bien rythmée !

La classe a débuté l'année 2017 en participant à 5 sorties raquettes à neige dans le Vercors.

Cette expérience a été très enrichissante et agréable.

Chaussés de raquettes, nous avons randonné dans le Massif des Coulmes dans le secteur de Presles ou de Mallevall.

Notre guide, Philippe nous a appris à

reconnaître les traces laissées par les animaux dans la nature: les empreintes, les griffures sur les arbres, les abris naturels...



Nous avons appris également à reconnaître les essences

de bois présentes dans le Massif, quel a été le rôle de

l'homme au fil des siècles dans le Vercors, de quelle

manière l'homme a utilisé le Vercors comme une

forteresse durant la Seconde Guerre Mondiale... Philippe a rappelé les drames qui s'y sont également déroulés...



Ces journées étaient pédagogiques mais aussi ludiques, la neige était au rendez-vous et nous nous sommes amusés à faire des batailles de boules de neiges, des concours de bonhommes... et les parents accompagnateurs ont profité de la neige avec nous...

En mars, nous avons fêté le Carnaval à la salle des fêtes de Chasselay.

Nous avons participé à des jeux avec les clubs du 3ème âge de Serre et de Chasselay, puis nous avons chanté et

enfin nous avons profité d'un grand goûter organisé par le SOU des Ecoles et les Clubs.

Au mois de mai, l'école de Serre Nerpol a organisé un Festival du Livre dans la salle des fêtes. Grâce aux achats de livres des parents d'élèves, les trois classes du RPI ont bénéficié de dons de livres. Pour la fête des mères, nous avons peint et décoré des boîtes en bois, puis nous y avons déposé des biscuits. Ensuite chacun a écrit un poème. En ce moment, nous préparons le cadeau de la fête des pères.



Le mardi 6 juin, les CM sont allés visiter le collège avec la maîtresse. Les CE2 sont restés à l'école avec une remplaçante. La journée au collège s'est très bien passée! Le matin nous avons visité les bâtiments et nous avons fait une séance de découverte de la langue allemande, et l'après-midi nous avons fait un jeu de piste.



Depuis la fin du mois de mai et jusqu'au 3 juillet, nous allons deux fois par semaine à la piscine l'Olympide pour faire des séances de natation. Nous progressons vite!

Le vendredi 9 juin, nous sommes partis en sortie scolaire à St Jean en Royans. Il y avait aussi la classe de maternelle et celle de Chasselay.

On a essayé le parcours sensoriel, des trampolines, des balançoires...

Le mardi 13 juin l'école de Serre Nerpol accueille ses futurs élèves, pour qu'ils découvrent leur future classe. Des élèves de Serre partiront à l'école de Chasselay et des élèves de Chasselay viendront dans notre classe. Des nouveaux élèves découvriront aussi la classe de maternelle avec leurs parents.



La kermesse de l'école a eu lieu le vendredi 23 juin. Nous y présenterons des chants que nous travaillons durant l'année scolaire et des danses et percussions apprises avec Flore-Anne. Il y aura aussi des jeux. Voici nos répétitions:



A la fin du mois, nous ferons un pique-nique pour fêter la fin de l'année scolaire, nous avons invité la mairie de Serre Nerpol à passer la journée avec nous.

La fin de l'année approche !

La classe des TPS PS et MS de maternelle

En janvier, nous avons fabriqué de belles couronnes et surtout nous avons cuisiné pour faire plusieurs galettes. Nous avons mélangé les ingrédients, nous avons étalé la pâte, nous avons décoré celle du dessus et surtout nous avons caché deux fèves à l'intérieur !



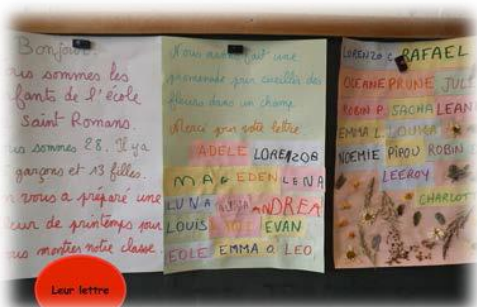
Nous avons invité les grands pour tirer les rois.



Depuis quelques mois nous avons des correspondants. C'est une autre classe de maternelle à St Romans. Nous lui avons envoyé une lettre pour nous présenter :



Ils nous ont répondu et même invité, nous allons passer une journée avec eux fin juin !



Tous les jours nous allons dans notre salle pour faire des activités. Nous lançons, nous faisons rouler, nous faisons glisser, nous jouons aux billes, nous escaladons, nous faisons des équilibres, nous dansons etc... Voici quelques photographies :



Le 09 juin avec toutes les classes du regroupement, nous sommes allés à St Jean en Royans à L'arbre à fil. Nous nous sommes beaucoup amusés ! Il y avait des trampolines en forme de toiles d'araignée, des tyroliennes, une tente pour faire de la musique, des balançoires et même un parcours à faire pieds nus !





LA SAUMONÉE

Comme chaque année, avant l'ouverture, nous avons lâché 80 kg de truites « Fario ».

Malheureusement, le manque d'eau dans le ruisseau ne nous permet pas, dans l'immédiat, de faire un second lâcher.



L'été approche, nous vous souhaitons de passer d'agréables vacances.

Le Président,
Alain Mathevet

ACCA Serre-Nerpol



L'ACCA de Serre Nerpol a tenu son assemblée générale le 26 Mai dernier, merci à tous les participants. La prochaine manifestation sera le repas de chasse qui aura lieu le 20 Août 2017 au stade, en espérant se retrouver toujours aussi nombreux à déguster entre autre les terrines et le sanglier cuits au four à bois. Avis aux amateurs ! ».



CONSIGNES PREFECTORALES

Canicule, fortes chaleurs, Adoptez les bons réflexes

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Evitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché, musée...) ;
- Evitez les efforts physiques ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, osez demander de l'aide ;
- Consultez régulièrement le site de [Météo-France](http://www.meteo-france.fr) pour vous informer

FOYER RURAL

L'activité du Foyer a été intense en ce début d'année avec 3 événements organisés

Tout d'abord le samedi 25 février s'est tenu dans la salle des fêtes un repas moules/frites auquel 70 personnes ont participé. La soirée a continué jusqu'au bout de la nuit. Le repas a été préparé par le traiteur A La Bonne Renommée et la musique assurée par Julien Blaive.



JR Martin nous a régalié avec ses moules/frites et sa paëlla (photos F. ROUSSET)

Le dimanche 14 Mai a eu lieu le "marché aux fleurs". Nous avons été heureux de vous recevoir tout au long de cette belle journée et de vous faire goûter nos pains et brioches confectionnés et cuits sur place ! Les exposants invités (tous des alentours) ont également été contents de participer à cette journée placée sous le signe de la convivialité.



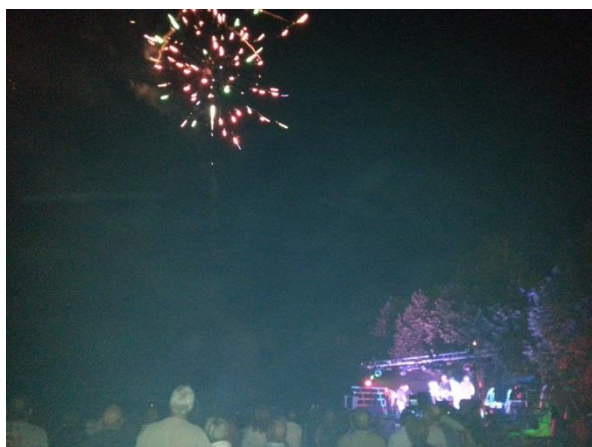
Les pains et brioches avant et après la cuisson dans le four à bois communal (photos F. ROUSSET)



Gérard à l'œuvre lors du marché aux fleurs (photos F. ROUSSET)

Enfin, le vendredi 16 juin ont eu lieu les feux de la Saint Jean. Nous avons décidé cette année de vous proposer un repas Paëlla (même traiteur que pour les moules frites, car très bonne qualité proposée) accompagné d'un groupe de musiciens (les VEP) pour ensuite enchaîner sur le feu d'artifice (tiré par PYRO EVENT) et le bal (également la même SONO que pour la soirée de février).

Vous vous êtes déplacés en nombre, nous avons rarement vu autant de personnes présentes.



Le feu d'artifice ainsi que le petit écureuil en bois ont illuminé la soirée (photos F. ROUSSET)



Le groupe de musiciens VEP (photos F. ROUSSET)

Nous vous remercions vivement pour votre participation à chacun des événements que nous vous proposons. C'est une joie pour nous de voir un tel engouement et cela nous motive à faire de nombreuses animations tout au long de l'année.

A l'occasion de l'assemblée générale qui se tiendra le vendredi 7 juillet, nous réfléchirons à une dernière animation à vous proposer d'ici à la fin de l'année. Nous invitons donc les personnes volontaires pour s'investir à nous retrouver ce jour-là à la salle communale.

A titre personnel, je tiens à remercier tous les membres du Foyer qui font un travail formidable et sans qui rien ne serait possible.

Le président,
Florent ROSTAING

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

INTERVENTION Écologiste

Le neuf février, Madame Laura Durand de la Communauté de Communes anciennement le S.I.C.T.O.M, nous a parlé du tri des poubelles, bien en détails : le bac jaune pour les emballages en plastiques, le bac vert pour les verres et le bac bleu pour les papiers. Madame Durand nous a aussi montré avec un vidéoprojecteur, un lieu où l'on enterre les poubelles, c'était plutôt impressionnant. Nous avons aussi découvert que certains déchets ne se mettent pas tous dans les bacs : le mouchoir en papier ne se met pas dans le bac bleu du papier, mais il peut être brûlé ou bien mis dans le compost. Les déchets comme les jouets en plastiques, les rasoirs et les machines électriques se mettent à la déchetterie.



Après la dernière étape, la dame nous a donné des feuilles spéciales pour pouvoir faire un tri correct de nos déchets, avec un joli stylo bleu recyclé. Trois bouteilles en plastique servent à confectionner ce stylo. C'était vraiment amusant. Maintenant, nous nous tromperons moins dans le tri des déchets. C'est un avantage pour notre planète qui regorge de poubelles non destructibles et pour ceux qui doivent trier les bacs.

Marguerite (10 ans)

LES OLYMPIADES

Comme chaque année quand nous ne sommes pas en vacances, le 2 février, fête de la Présentation, des olympiades occupent notre après-midi. Venez voir l'adresse, l'habileté, la souplesse qu'exigent toutes ces activités sportives.

Celles-ci consistent, pour commencer, en un relais. On nous explique que nous devons faire des pas chassés autour des cerceaux mais sans les toucher, ce qui n'est pas évident. Trois équipes dirigées par Claire, Raphaëlle et Hermine écoutent attentivement en ligne. La sœur rajoute que le lingot d'or, représenté par un cube, devra être emmené dans le camp de l'équipe qui aura été la première à faire passer toutes ses filles. Cette équipe gagnera. D'abord, chaque équipe envoie ses petites qui ont du mal à comprendre. Alors Mère Marie-Monique leur explique et leur fait une démonstration... !

C'est bon ! Les petites rient de bon cœur et comprennent. Le jeu est parti. Les petites se lancent mais quelques-unes ont bien du mal à faire cette épreuve. Alors deux grandes de chaque équipe leur viennent en aide et elles réussissent à finir leur tour. L'équipe de Claire remporta trois manches, les autres deux. On nous annonce alors que nous devons passer à cinq ateliers successifs.

Le premier atelier est un bowling. Pas très compliqué pour ceux qui en ont déjà fait ! Sœur Marie Jeanne nous explique que le but du jeu est de renverser le plus de bouteilles possibles avec un ballon. L'honneur vient aux petites d'ouvrir le jeu. Pour certaines, c'est facile tandis que pour d'autre, c'est un peu plus compliqué. Alors une grande de leur équipe leur vient en aide. Elle leur explique que pour bien lancer le ballon, il faut viser en bas des bouteilles. Et comme par miracle, les plus jeunes y arrivent et réussissent. C'est Marie-Victoire qui a remporté la victoire



Après ce bowling, nous passons au « parcours du combattant », dans la grande salle, gare aux genoux et aux tibias ! Passer sous la table, monter sur un banc, enjamber la poutre par-dessus pour les grandes et dessous pour les petites, puis ramper sur un autre banc, passer sous des tréteaux, sauter au-dessus d'un tabouret, il faut s'exercer à tout cela avec une balle dans la main, et enfin la mettre dans un cageot. C'est chronométré !

Puis nous continuons par un jeu de mémoire : sur un plateau, sont présentés 10 objets (un pinceau, une pile, un double décimètre, un livre de maths, une perle,...), on s'en souvient encore ! Le but du jeu est de se souvenir du maximum d'objet, et de les écrire sur une feuille après 15 secondes d'observation. Thérèse G. a gagné ! Que c'est amusant !

Après cette partie nous rejoignons Sœur Anne-Myriam pour un jeu de balles. Différents cercles de différentes tailles sont marqués à la craie au tableau. Les plus petits rapportent plus de points (10, 20, 30, 50,...) mais les plus grands sont plus faciles à toucher. Il faut faire preuve de stratégie, et d'adresse assurément ! Jeanne a réussi à elle seule 140 points en trois tirs !

Enfin, nous allons à l'attraction suivante: il y a un cerceau accroché par une ficelle à un arbre, une cloche suspendue, et par terre, trois seaux. Le but du jeu est de faire sonner la cloche et que le ballon tombe dans un des trois seaux ! Marguerite lance le ballon : pas de chance, il tombe à côté. Mais son équipe se débrouille bien. Bernadette a réussi à lancer son ballon dans le grand seau et remporte 50 points !

Du côté des garçons, à Notre-Dame Marie, après des ateliers un peu semblables à ceux des filles, un parcours à vélo nous essouffle davantage : passer une planche à bascule, faire du slalom autour de plusieurs seaux...

Une course en sac excite notre ambition : être le premier à avoir fait le tour de la cour et d'autres courses épuisent nos énergies.

La dernière partie pour tous : la pêche à la ligne ! Chaque participant pêche un « poisson » qui est en vérité un cadeau ! C'est vraiment gentil, en plus on peut en prendre deux ! Tous ces cadeaux sont magnifiques : des broderies de fleurs, des napperons brodés, des cadres, des bibelots, des petits jouets, des peluches, des avions... on se croirait à Noël !

Marguerite (11 ans), Grâce (13 ans), Apolline (15 ans), Aidan (7ans)

Club de la Joyeuse Rencontre

Belote, pétanque, scrabble, rubik's cube sont toujours de rigueur pour nos aînés. Les mercredis de réunion, pas question de rester à la maison « le jardin attendra » demain. Les adhérents continuent fidèlement à se retrouver deux fois par mois à la petite salle de réunion située à côté de l'auberge l'Ivery, pour le plaisir de se voir et d'échanger, partager un bon goûter souvent fait maison, et aussi se couper un peu du quotidien...

Si d'autres jeunes d'autrefois (ou d'aujourd'hui et ayant atteint l'âge raisonnable pour venir partager ces valeurs là avec nous) veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus. Et comme revoici l'été et ses fortes chaleurs, nous vous adressons avec nos cordiales amitiés ces conseils de bons sens dont l'on nous inonde chaque année, nous les anciens ! Bon été, bonnes vacances, prenez tous soin de vous.
Le Club

La Municipalité souhaite un bon Anniversaire aux adhérents du club pour ses 40 ans d'existence et leur souhaite de garder bon pied bon œil en attendant de fêter l'événement ensemble.





www.choisirsonfioul.fr

Une nouvelle occasion de faire le plein d'économies pour les Isérois !

Alors que le prix du fioul est fortement reparti à la hausse ces derniers mois, l'UFC-Que Choisir de Grenoble-Voiron ouvre la troisième période d'achat groupé dans le cadre de la campagne « choisir son fioul » pour permettre aux ménages Isérois de faire baisser les prix.

Le prix du fioul domestique est, en effet, reparti à la hausse (+ 25 % entre avril 2016 et avril 2017) ⁽¹⁾ soit de + 15 centimes d'€/l (+ 300 € pour 2 000 litres), l'UFC-Que Choisir entend alléger la facture des Isérois chauffés au fioul. En effet, regroupés, les consommateurs mutualisent les coûts et obtiennent un tarif plus avantageux, comme l'ont souligné les expériences passées : les souscripteurs de la dernière opération ont en effet économisé 72 €, soit une réduction de 10 % de leur facture.

Comme pour les périodes précédentes, l'inscription à l'opération est gratuite, sans engagement, et se fait via le site choisirsonfioul.fr ⁽²⁾. Elle permet de recevoir une offre personnalisée sur la base de l'offre lauréate qui résultera des appels d'offres lancés aux différents distributeurs locaux participants (petite et moyenne entreprise, grande distribution, groupes pétroliers).

Les Isérois peuvent s'inscrire jusqu'au 16 juin 2017 midi. L'offre lauréate sera dévoilée aux inscrits le 16 juin au soir. Ils auront alors jusqu'au lundi 19 juin midi pour accepter ou refuser cette offre.

La prochaine période de campagne « choisir son fioul » sera :

- du 11 au 22 septembre 2017 midi, l'offre lauréate de cette dernière période étant dévoilée le 22 septembre au soir.

Pour rappel, le principe est toujours le même : 15 jours pour l'inscription. Les inscrits reçoivent ensuite leur offre personnalisée le soir de l'enchère inversée organisée entre les distributeurs participants et 72 heures pour décider d'y souscrire ou non. En cas de souscription, la livraison du fioul doit intervenir dans un délai maximum de 15 jours. Indépendance oblige, pour couvrir les frais d'organisation de la campagne, une participation de 5 € TTC sera demandée aux seuls consommateurs souscripteurs à l'offre personnalisée.

L'UFC-Que Choisir de Grenoble-Voiron invite donc les ménages chauffés au fioul à répondre à l'appel du « soyons plus pour payer moins », et les distributeurs locaux à participer à l'appel d'offres. Rendez-vous sur choisirsonfioul.fr

Contact PRESSE : 09 66 92 95 15

(1) <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Prix-de-vente-moyens-des,10724.html> Calcul à partir des prix de vente moyens mensuels nationaux (TTC) du fioul domestique, pour 2000 l. *Données de la DIREM/DGEC* : <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

(2) Les consommateurs n'ayant pas Internet, peuvent s'inscrire par téléphone au 09.75.18.02.38 (prix d'un appel local). Du lundi au vendredi : 8h30 à 17h30 – le samedi : 9h à 12h



J'ai moins de 26 ans ... Je suis sorti(e) de l'école, du collège, du

lycée ou de la fac et je me pose des questions sur mon avenir ... Trouver un emploi, faire une formation ? M'investir dans un projet, partir à l'étranger, passer le permis ? Avoir des réponses sur la santé, le logement ... Quelle que soit ma demande, la Mission Locale est à mon écoute pour m'aider à créer mon projet personnel et/ou professionnel en fonction de mes besoins. Pour m'inscrire (c'est gratuit) avec un conseiller professionnel qui m'accompagnera individuellement et répondra à toutes mes questions, j'appelle le **04 76 38 83 42** et j'obtiens un rendez-vous soit sur St Marcellin, soit sur Vinay, Pont en Royans ou Saint Quentin sur Isère selon mon lieu d'habitation.

Alors, n'hésitez plus, contactez-nous



INFORMATION GDS Rhône Alpes

Le frelon asiatique est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité du territoire français. Il est source de difficultés du fait de sa présence dans les zones urbanisées, mais également d'un point de vue environnemental, par la prédation qu'il exerce sur certaines espèces et notamment l'abeille domestique.

Bilan 2016 : Un nombre de nids découverts en forte hausse

En 2015 et 2016, le climat lui a été très favorable, ce qui lui a permis de coloniser de nouvelles zones géographiques et de se développer sur sa zone de présence connue (voir Carte 1) :

Le dispositif de surveillance régionale

Un dispositif régional de surveillance et de lutte, assuré conjointement par l'Organisme à Vocation Sanitaire animal et végétal (FRGDSⁱ et FREDONⁱⁱ) a été mis en place et décliné au niveau départemental.

Aucun dispositif de piégeage sélectif et efficace n'ayant encore été mis au point, la lutte consiste principalement à repérer et détruire les nids. Elle contribue ainsi à maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable et à garantir la sécurité des populations.

A ce titre, toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique sur une zone est invitée à en faire le signalement en utilisant les coordonnées ci-dessous :

GDS 38 : 09 74 50 85 85 / info@gds38.asso.fr

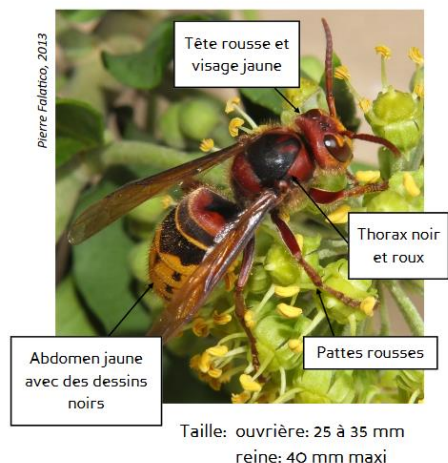
FREDON : 04 74 86 40 68 / fdgdon38@orange.fr

Merci de votre contribution au signalement de nouveaux cas éventuels !

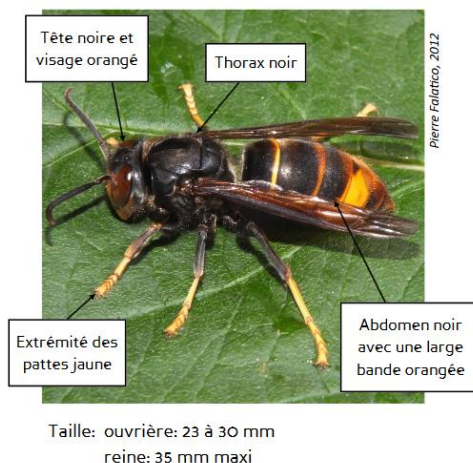
Dr Prémila CONSTANTIN

Vétérinaire pour la section apicole GDS Rhône-Alpes

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Le Journal de Serre-Nerpol est édité par

la commune de Serre-Nerpol, Isère en 134 exemplaires

Directeur de Publication : Alain Rousset

Réalisé par : Michel Boutry, Mathilde Garnier, Thibaud Serrière,
Catherine Ageron, Evelyne Serrière